

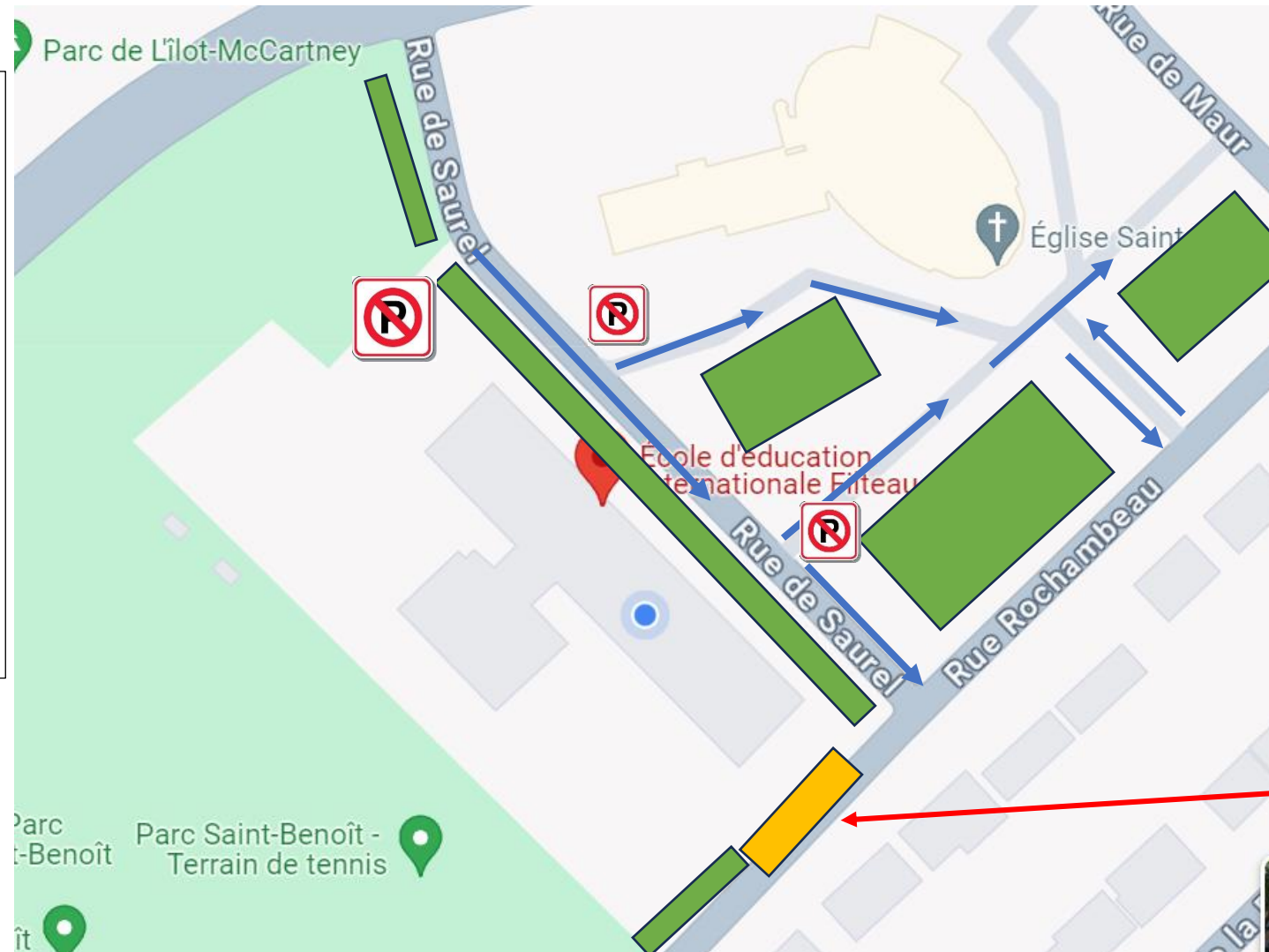
Zones débarcadères 7h45 à 8h05

École Filteau

Attention!

- Priorité aux piétons en tout temps.
- Demi-tour interdit sur les rues Saurel et Rochambeau.
- Vitesse réduite aux abords de l'école.
- Respect des arrêts obligatoires (autobus et arrêt stop)
- Stationnement interdit : 
dans les entrées de l'église et dans le stationnement du personnel.
- Débarquement des élèves du côté trottoir et non vers la rue.

 Zones débarcadères pour les élèves



Interdit de stationner ou de débarquer les enfants, zone d'autobus.

La circulation sur la rue Saurel et dans le stationnement de l'église se fait à sens unique.